

APPEL À COMMUNICATIONS
JOURNÉE D'ÉTUDE

La pratique des sciences sociales en terrain militaire : une « opération spéciale » ?
Quelle(s) spécificité(s) du travail de recherche au sein des forces armées ?

L'étude sociologique et historique des armées s'est constituée comme un domaine spécialisé des sciences sociales, par sa littérature, ses références et ses concepts (Boëne, 1995, 2011 ; Gresle, 2005 ; Bardiès, 2008). Cette journée d'étude se donne pour objectif d'inverser les termes du raisonnement habituellement admis, qui postule que l'armée est spécifique par son statut et sa place dans l'ordre institutionnel de l'État- Nation (Boëne, 1990 ; Hamelin, 2000 ; Bardiès, 2011). La spécificité institutionnelle suffit-elle à fonder la spécificité d'un objet scientifiquement construit ?

Les sciences sociales ont franchi les enceintes des régiments et des administrations centrales de l'Armée (Pinto, 1975 ; Larmet, 1995 ; Weber, 2001 ; Martin et Pajon, 2011 ; Prévot, 2007 ; Coton, 2008 ; Deschaux-Beaume, 2011), sans compter les militaires s'étant faits historiens, sociologues ou ethnographes (Thiéblemont, 1983, 1999 ; Goya, 2004 ; Montagnon, 2008 ; Porte, 2011). Elles ont pourtant rarement interrogé la « spécificité militaire » sur le « terrain » de la recherche. Une spécificité susceptible d'affecter la manière de mener la recherche dans l'institution. Tout terrain de recherche présente des caractéristiques propres et des *situations* d'enquête découlent de cette particularité. Dans quelle mesure celles rencontrées dans les armées sont-elles spécifiques au regard des problématiques d'enquête auxquelles sont confrontées plus généralement les sciences sociales sur le terrain ?

Si la professionnalisation décidée en France en 1996 réorganise profondément l'institution (Gresle, 2003 ; Léger, 2003), ces transformations ne sont jamais abordées sous l'angle de la modification des conditions d'enquête pour le chercheur : la professionnalisation les rend-elle plus favorables qu'auparavant ? Sur ces différents points, la réflexion est quasi-inexistante, du moins, est-elle loin d'être systématique ; raison d'être de cette journée d'étude.

A partir des expériences concrètes de chercheurs, français et étrangers, au sein des *forces armées*, régulières ou non, nous voudrions, au travers de l'examen des conditions de la recherche en sciences sociales dans les armées, interroger la spécificité militaire *in situ*. L'observateur sur le terrain – quelle que soit sa discipline d'appartenance – est toujours en prise avec ce dernier, leur relation n'est pas empreinte de neutralité axiologique : les contraintes pesant sur le chercheur, les dispositifs institutionnels – au sein desquels enquêtent le sociologue (Bourdieu, Chamboredon et Passeron, 1968 ; Becker, 1970), l'ethnographe (Beaud et Weber, 2003, Bizeul, 2007) et l'historien (Jauffret, 2000, Henninger, 1999) – sont autant de perspectives pour penser empiriquement la prégnance de la spécificité militaire. Mais est-ce l'objet « Armée » qui est spécifique, ou est-ce l'apparente spécificité des situations d'enquête qui en crée l'illusion ? Existe-t-il réellement dans la pratique de la

recherche, une *spécificité* militaire ? Afin de mettre cette spécificité en perspective, les contributions permettant une comparaison internationale seront les bienvenues.

La journée d'étude s'articulera autour de trois axes de réflexion :

1. *Le chercheur, l'institution militaire et le monde universitaire:*

Il s'agit ici de parcourir les expériences de chercheurs, quels que soient leur discipline et leur milieu académique, sur le *terrain* des forces armées. La place *donnée* ou *trouvée* par le chercheur au sein de l'institution oriente la recherche, d'autant plus dans l'Armée, où une forte différenciation civils/militaires demeure structurante. Ainsi, les caractéristiques sociales (de genre, de classe, d'âge, ethnique, etc.), la trajectoire biographique du chercheur et sa relation à l'institution ont une incidence directe sur les conditions d'enquête. Par ailleurs, la stratégie d'enquête retenue n'est pas sans produire des effets sur la réception de ses travaux par le monde universitaire dont il est issu. Quelles sont les ressources (institutionnelles, familiales, etc.) mobilisables par l'enquêteur pour accéder et se mouvoir dans l'institution ? Ce point ouvre une réflexion sur les conditions d'engagement du chercheur sur son terrain : si certains semblent plus « difficiles » que d'autres (Boumaza et Campana, 2007), voire dangereux (Fournier, 2001), qu'en est-il des terrains dans l'armée ?

2) *L'institution militaire et les sciences sociales et historiques :*

Ce deuxième axe interroge l'organisation de la recherche par l'armée et l'impératif d'autonomie relative du chercheur. Le champ scientifique n'obéit pas nécessairement aux intérêts et aux temporalités du champ militaire, malgré l'existence d'instituts de sciences sociales au sein même des institutions militaires (Porteret, 2003 ; Jankowski et Vennesson, 2005). Quelles sont les *conditions* de la pratique de la recherche en milieu militaire et quelles sont les possibilités effectives de faire des sciences sociales au sein des armées ? Ainsi, l'accès à certaines sources peut s'avérer problématique. La classification, par exemple, contraint le chercheur dans ses *stratégies* de recherche, qui parfois passent par son *engagement* au sens littéral. Les réticences des militaires, le devoir de réserve, voire l'autocensure du chercheur « employé » par l'armée, peuvent constituer des obstacles à la pratique non utilitariste des sciences sociales et historiques au sein de l'institution militaire. Le soupçon d'instrumentalisation du chercheur par l'institution peut s'avérer un véritable obstacle à la réception des enquêtes commanditées par les armées au sein de la communauté universitaire. En histoire, la question des sources disponibles se pose avec acuité pour l'étude des conflits très contemporains, car, si leur enjeu politique s'estompe, elles ne sont pas pour autant rendues accessibles. Par ailleurs, quelles sont les conséquences induites par la gestion des archives militaires par l'institution elle-même ? Tout univers social oppose des résistances à l'objectivation, celles de l'Armée sont-elles spécifiques ?

3) *Le domaine militaire face à l'épreuve du terrain : quel objet pour la sociologie et l'histoire militaire ?*

Enfin, ce troisième axe explore à la fois empiriquement et épistémologiquement les fondements de la notion de « spécificité militaire » et de ceux de la sociologie *militaire*. Quel est l'objet de la sociologie militaire ? Au regard des discussions pointées par Laure Bardiès (art. cité) et par les chercheurs associés au RT 08 de l'AFS, le domaine de la sociologie militaire ne serait pas clairement délimité. La sociologie militaire se limite-t-elle aux formes institutionnelles des armées des États modernes et à l'évolution de ces dernières ? Que faire de l'étude des forces armées « non conventionnelles » de type guérillas et insurrections ? Comment mener une *sociologie du fait militaire* dans un contexte qui fixe comme horizon quasi inaccessible pour le sociologue l'accès aux zones de combat ? Comment faire une sociologie militaire sans accéder aux théâtres d'opérations ? La sociologie militaire doit-elle se cantonner aux « routines quotidiennes » de l'armée et s'apparenter uniquement à une sociologie de la profession militaire ? De même, doit-elle exclusivement se focaliser sur les régiments de métropole au détriment de l'outremer ? La sociologie militaire peut-elle nourrir des questions de sociologie générale et ainsi se désenclaver d'une définition par « le sujet traité » ?

La détermination de sources valables pour la construction de l'objet de l'histoire militaire pose une même interrogation : du recueil de témoignages (Tourtier-Bonazzi, 1990), à l'étude des sources écrites (lettres, compte-rendu de mission) en passant par les sources visuelles (photographies, illustrations, films), la pluralité des sources et leur croisement s'avère être une nécessité, a fortiori pour l'étude des conflits très contemporains (Soulet, 2010). Pour autant, tout peut-il faire « source » ?

Autrement dit, les objets de la sociologie et de l'histoire militaire ont-ils une quelconque spécificité ou bien l'adjectif renvoie-t-il seulement à une sous-catégorisation du champ disciplinaire ?

Comité scientifique :

Julie Andurain (CDEF)
Christel Coton (Paris I – CESSP/CSE)
Sébastien Jakubowski (Agrosup Dijon – CLERCE)
Pascal Vennesson (IUE de Florence – RSCAS)
Claude Weber (Rennes II/ESM – CIAPHS)

Comité d'organisation :

Christophe Lafaye (IEP d'Aix-en-Provence – CHERPA – IRSEM)
Alicia Paya Pastor (Lille II – CERAPS – IRSEM)
Mathias Thura (EHESS – CMH/ETT – IRSEM)

Bibliographie indicative

- Bardiès Laure, 2008, *Deux siècles de sociologie militaire en France*, Thèse, Université Toulouse-I-Sciences sociales.
- Bardiès Laure, 2011, « Du concept de spécificité militaire », *Année sociologique*, 2011/2, vol. 61, pp. 273-295.
- Becker Howard S., 1970, *Sociological Work: Method and Substance*, Chicago, Adeline Publishing.
- Bizeul Daniel, 2007, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, n°1, vol. 57, pp. 69-80.
- Boëne Bernard, 1990, *La spécificité militaire*, Paris, Armand Coli.
- Boëne Bernard, 1995, *Émergence et développement d'une sociologie spécialisée : le cas de la sociologie militaire aux États-Unis*, Thèse d'État, Université Paris-V-René Descartes.
- Boëne Bernard, 2011, « Classiques des sciences sociales dans le champ militaire », *Res Militaris*, vol. 1, n°3 [en ligne].
- Boumaza Magali et Campana Aurélie, 2007, « Enquêter en milieu « difficile ». Introduction », *Revue française de science politique*, 2007/1, vol. 57, pp. 5-25.
- Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude et Passeron Jean-Claude, 1968, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton.
- Coton Christel, 2008, « Lutttes de prestige entre pairs. Le cas des officiers de l'armée de terre », *Sociétés contemporaines*, n°72, pp. 15-35.
- Deschaux-Beaume Delphine, 2011, « Enquêter en milieu militaire. Stratégie qualitative et conduite d'entretiens dans le domaine de la défense », *Res Militaris*, vol. 1, n°2 [en ligne].
- Fournier Pierre, 2001, « Attention dangers ! Enquête sur le travail dans le nucléaire », *Ethnologie française*, n°1, vol. 31, pp. 69-80.
- Goya Michel, 2004, *La Chair et l'acier – L'armée française et l'invention de la guerre moderne 1914-1918*, Tallandier.
- Gresle François, 2003, « La « société militaire ». Son devenir à la lumière de la professionnalisation », *Revue française de sociologie*, n°44, vol. 4, pp. 777-798.
- Gresle François, 2005, *Sociologie du militaire*, Paris, L'Harmattan
- Hamelin Fabrice, 2000, *La spécificité militaire, une construction institutionnelle. Le cas de la formation des officiers du génie au XIXe et XXe siècle*, Thèse, Institut d'Études Politiques de Paris.

- Henninger Laurent (dir.) et alii., 1999, Histoire militaire et sciences humaines, Bruxelles, Complexes.
- Jankowski Barbara, Pascal Vennesson, 2005, « Les sciences sociales au ministère de la Défense : inventer, négocier et promouvoir un rôle », in Bezes Philippe et alii. (dir.), *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction de recherche dans les administrations sous la Vème République*, Paris, La Découverte.
- Jauffret Jean-Charles, 2004 [2000], *Soldats en Algérie, 1954-1962. Expériences contrastées des hommes du contingent*, Paris, Éditions Autrement, 5e édition.
- Larmet Gwenaël, 1995, « Comment devient-on camarade de régiment ? », *Critiques sociales*, n°7, pp. 3-28.
- Léger Jean-François, 2003, « Pourquoi les jeunes s'engagent-ils aujourd'hui dans les armées ? », *Revue française de sociologie*, n°44, vol. 4, pp. 713-734.
- Martin Clément et Pajon Christophe, 2011, « Max Weber, le charisme routinisé et l'armée de l'air. L'éducation charismatique au sein d'une école d'officiers », *Année sociologique*, 2011/2, vol. 61, pp. 383-405.
- Montagnon Pierre, 2008, *L'Histoire de la légion de 1831 à nos jours*, Pygmalion, Paris.
- Pinto Louis, 1975, « L'armée, le contingent et les classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n°3, pp. 18-40.
- Porte Rémy, 2011, *Chronologie commentée de la Première Guerre mondiale*, Éditions Perrin.
- Porteret Vincent, 2003, « A la recherche du nouveau visage des armées et des militaires français : les études sociologiques du Centre d'études en sciences sociales de la défense », *Revue française de sociologie*, n°44, vol. 4, pp. 799-822.
- Prévot Emmanuelle, 2007, « Alcool et sociabilité militaire : de la cohésion au contrôle, de l'intégration à l'exclusion », *Travailler*, 2007/2, n°18, pp. 159-181.
- Soulet Jean-François, 2010, *L'Histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin.
- Thiéblemont André, 1983, Les militaires sous le regard ethnographique, *Revue Défense Nationale*, n°06, pp.73-87.
- Thiéblemont André, 1999, *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF.
- Tourtier-Bonazzi Chantal (de) (sous dir.), *Le Témoignage oral aux archives. De la collecte à la communication*, Paris, Archives nationales, 1990.
- Weber Claude, 2001, « Ethnographie en milieu militaire », *Cahiers de publications doctorales de l'université de Strasbourg*, n°2, pp. 79-91.

Déroulement de la journée d'étude

La journée d'étude se déroulera sous la forme de présentations organisées en tables rondes thématiques. Ces dernières seront suivies d'une discussion afin de mettre en perspective les différentes interventions et de générer un échange entre chercheurs et avec le public.

Mots-clefs :

Sciences sociales, institution militaire, méthodologie, observation, terrain, travail d'enquête

Modalité de soumission :

Les propositions ne devront pas excéder 7000 caractères (2 pages), espaces compris, titre inclus, bibliographie non incluse.

Une attention toute particulière sera portée à la présentation du terrain et des sources soutenant le propos de l'auteur. Les propositions permettant une mise en perspective internationale sont vivement encouragées, ainsi que celles apportant un éclairage depuis des institutions connexes aux forces armées.

Les contributeurs sont invités à faire figurer en page de garde de leur proposition une fiche de présentation précisant leurs noms, prénoms, statut et leurs rattachements institutionnels, qu'ils soient universitaires et/ou militaires (non compris dans les 7000 caractères).

Les propositions et les fiches de présentation sont à retourner au format suivant :
NOM-PRENOM-PROP.doc (docx, odt, pdf)

Elles sont à faire parvenir au comité organisateur à l'adresse suivante :
je.terrain.militaire@gmail.com

Date limite de candidature : 5 mai 2012

Sélection et réponse du comité : 15 juin 2012

Date de remise des papiers (15 pages environ) : fin du mois de septembre 2012

Date de la JE : début du mois de novembre 2012

Lieu : Paris (75000).

Contacts :

Christophe Lafaye : christophe.lafaye@gmail.com

Alicia Paya Pastor : aliciapaya@hotmail.fr

Mathias Thura : mathias.thura@ehess.fr